

DECLARATION LIMINAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DU CHSCTSD 80
4.11.2020

L'ensemble des organisations syndicales a déposé ce 31 octobre une alerte sociale pour dénoncer la gestion de la crise sanitaire par le ministère qui dégrade les conditions de travail déjà largement détériorées et qui met en danger la santé des élèves et des personnels. Les services publics sont essentiels, la sécurité sanitaire des agent-e-s aussi !

Le Président de la République a annoncé mercredi dernier un nouveau confinement, dont le Premier Ministre a précisé par conférence de presse les contours, le lendemain.

La reprise épidémique est d'autant plus forte que toutes les mesures qui auraient pu être prises pour éviter une telle intensité n'ont pas été mises en œuvre : distribution gratuite de masques, abrogation du jour de carence pour éviter que les salarié-es du privé et les agent-e-s publics ne minorent leurs symptômes pour éviter des prélèvements sur salaire, renforcement du nettoyage et de la désinfection des locaux en employant davantage d'agent-e-s , accueil des usager-es dans de bonnes conditions, etc.

Nous savons que la place des élèves est à l'école, au collège, ou au lycée et que l'enseignement en présentiel permet de réduire les inégalités. Nous nous inquiétons cependant des conséquences dramatiques de ce reconfinement, qui va plonger une partie de la population dans une grande précarité et va aussi engendrer son lot de souffrances sur le plan psychologique et intra-familial, et de ce fait, alourdir la charge de travail des personnels de service social. Il est essentiel de mettre en œuvre un plan d'urgence pour les plus démunis : hébergement d'urgence, distribution alimentaire, accès aux soins, augmentation des minima sociaux ...

Par ailleurs, le retour des attestations, des restrictions de déplacement, des amendes façonne une société de la surveillance et du contrôle que nous dénonçons. Le travail est permis, imposé, y compris au mépris de la sécurité sanitaire, mais aucune autre activité n'est autorisée.

Les services publics continuent à fonctionner, comme au moment du premier confinement. Essentiels à la cohésion sociale, leur fonctionnement ne peut cependant se faire au détriment de la santé et de la sécurité des agent-es, des usager-es et de la population tout entière. C'est pourquoi nous demandons :

- que des procédures de protection claires pour les agent-es en contact avec le public soient mises en œuvre
- que l'ensemble des agent-es soient informé-es rapidement de leurs droits, en particulier s'ils ou elles sont vulnérables ou vivent avec une personne vulnérable au domicile, et qu'il leur soit clairement rappelé qu'ils ou elles ne doivent pas venir sur le lieu de travail et bénéficier d'autorisations spéciales d'absence s'ils ou elles ne peuvent pas télétravailler.

Le gouvernement a choisi en particulier de maintenir les écoles et établissements scolaires ouverts. Là encore, les seules mesures supplémentaires seraient le port du masque à partir de 6 ans et la « limitation au maximum » du brassage des élèves avec, dans le second degré, « une seule salle par classe dans la mesure du possible ». Ce non-brassage des élèves qui devrait déjà être la règle est impossible à mettre en œuvre quand le nombre d'élèves par classe est élevé et difficilement gérable dans les écoles et les établissements. Alors que la situation est connue depuis des mois, et qu'il est avéré que les lieux scolaires sont aussi propices aux contaminations, il est inadmissible que rien n'ait été préparé pour permettre de travailler en toute sécurité : pas de recrutements supplémentaires, pas d'allègement des programmes, pas de plan d'urgence pour réquisition de locaux. Dans ce contexte, le refus de faire des petits groupes d'élèves est inacceptable. Enfin, nous dénonçons l'absence de temps laissé aux équipes à la reprise du 2 novembre pour se recueillir, réfléchir ensemble aux conséquences et mettre en place un hommage digne et fort suite à l'attentat qui a coûté la vie à Samuel Paty.

L'ensemble des organisations syndicales de l'Éducation avait demandé la banalisation de la matinée du lundi 2.11 afin d'échanger en équipe et de préparer ensemble l'hommage à notre collègue Samuel Paty. Le ministère avait concédé, après de longues discussions, une rentrée des élèves décalée à 10 h. Les directrices et directeurs d'école, les chefs d'établissement, bien souvent en concertation avec les équipes, ont organisé en cette fin de semaine la reprise de la classe en lien avec les collectivités locales.

Et juste avant le dernier week-end de vacances, le ministre, dans un mail aux enseignant-e-s dont le contenu avait fuité sur les réseaux sociaux via une députée de la majorité, annule ce temps d'échange entre les enseignant-e-s et met à mal les organisations trouvées. De manière quasi subliminale le ministre revient également sur les modalités de l'hommage ; tous les temps d'échanges prévus entre adultes sont annulés. Il reste seulement une minute de silence, pas nécessairement préparée avec les élèves et à mettre en œuvre seul-e dans sa classe. Cette décision est indigne.

La solution à l'impératif de sécurité publique invoqué du fait de la menace terroriste est pourtant simple, il aurait suffi de décaler la rentrée du lundi au mardi ce qui répondrait également à l'exigence de préparation de la rentrée avec un nouveau protocole sanitaire et la mise à l'abri des personnels vulnérables qui ne seront pas présents dans les classes lundi.

Ce mépris des personnels et cette décision autoritaire désorganisent encore davantage l'école alors qu'il faudrait au contraire de la sérénité et s'appuyer sur les personnels qui la tiennent à bouts de bras depuis mars dernier.